Permis BE

Prérequis :

Avoir au moins 18 ans et être titulaire de la catégorie B du permis de conduire en cours de validité

Objectifs :

Obtenir son permis de conduire catégorie BE permettant la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule de la catégorie B et d'une remorque dont l'ensemble des deux PTAC ne doit pas excéder 7 tonnes.

Durée :

Il faut être titulaire d'un ETG valide c'est-à-dire :

- Soit avoir passer un permis depuis moins de 5ans
- Soit avoir obtenu un ETG favorable depuis moins de 5 ans
- Soit se former et passer l'ETG

Les heures de formation plateau sont en illimité jusqu'au premier passage et 2h de circulation sont prévues. La durée de la formation dépend de la situation quant à l'ETG, du nombre d'heures plateau et circulation nécessaires, de la disponibilité des places d'examen.

Modalité et délai d'accès :

La formation commence par une évaluation de départ qui estime le nombre d'heures qui sera nécessaire. Il faut que le dossier d'inscription catégorie BE soit validé pour avoir accès à la période de conduite ainsi que pour pouvoir se présenter aux examens. Le délai de validation d'un dossier dépend du service ANTS.

L'accès à l'entraînement au code est immédiat.

L'accès à l'entraînement plateau est immédiat.

L'accès à la conduite est dépendant de la validation du dossier ANTS.

Méthodes et moyens mobilisés et modalités d'évaluation :

Les enseignants utilisent l'ensemble des méthodes psychopédagogiques traitées lors de la formation pour faire évoluer au mieux les élèves.

La formation se déroule avec un véhicule tracteur et une remorque de l'auto-école.

La validation de l'examen de code se fait auprès de l'opérateur LA POSTE, agréé, qui délivre le résultat de l'examen théorique général (aussi appelé ETG).

L'épreuve du permis de conduire se fait en présence d'un inspecteur du permis de conduire ainsi que d'un enseignant de C'Permis centre de formation. Elle se fait sur un véhicule catégorie B et une remorque de l'auto-école. Il commence par un examen plateau puis un examen circulation. Le résultat de l'examen plateau est connu immédiatement, un résultat favorable est nécessaire pour accéder à la circulation. A la suite de cela, dans un délai de 48h, le résultat officiel de l'examen circulation est connu.

Tarif : voir grille tarifaire

La formation permis BE est éligible à divers financements parmi lesquels les financements pôle emploi, financement OPCO, CPF…

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour la conduite, si la personne est affectée d'un handicap pouvant ne pas permettre la conduite en sécurité d'un véhicule de la catégorie, elle doit alors effectuer une visite médicale auprès d'un médecin agrée, pouvoir justifier de sa capacité à suivre la formation et conduire sans assistance.

Taux de réussite de la formation : 75%

Contenu de la formation :

Pour la catégorie BE, l'examen doit permettre de contrôler l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'un ensemble de véhicules de la catégorie BE en sécurité.

L'apprentissage des règles élémentaires de sécurité sera développé afin de traiter aussi bien la sécurité liée à l'ensemble en marche qu'à l'ensemble à l'arrêt (attelage, dételage, chargement, freinage, conditions de stabilité, déchargement...).

Pour les autres catégories, l'examen doit permettre d'évaluer chez le candidat les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'un véhicule du groupe lourd en sécurité et pour aborder la profession de conducteur routier dans les meilleures conditions.

Le candidat devra notamment :

— avoir des connaissances générales sur le rôle du transport routier, son organisation ainsi que les règles spécifiques qui lui sont applicables (réglementation européenne portant notamment sur les temps de conduite et de repos et l'utilisation des moyens de contrôle) ;

— connaître les règles élémentaires de sécurité comme celles liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt (chargement, déchargement, prise en compte des passagers,…) et connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident ;

— montrer qu'il a acquis des connaissances élémentaires de mécanique lui permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir une incidence directe sur la sécurité ;